

À PROPOS DE CARIFI

Le CarIPI est un projet de coopération internationale financé par l'Union européenne (11e Fonds européen de développement) et mis en œuvre par l'Office de la propriété intellectuelle de l'Union européenne (EUIPO). Il a été mis en place pour renforcer le cadre des droits de propriété intellectuelle dans le CARIFORUM comme moyen de favoriser le commerce et l'investissement et de stimuler l'innovation et la compétitivité dans le secteur privé.

En tant que composante « innovation et droits de propriété intellectuelle » du programme de soutien à l'accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-UE, le CarIPI vise à contribuer à la réalisation des engagements et des bénéfices attendus de l'APE, jetant ainsi les bases d'un cadre régional et d'une coopération durables à long terme dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Le projet CarIPI est initialement prévu pour quatre ans à partir du 1er novembre 2019.

POURQUOI LE CARIFI ?

L'innovation et la créativité sont les moteurs essentiels du développement économique durable, et les droits de propriété intellectuelle sont les outils clés pour générer de la valeur à partir d'actifs incorporels.

Un environnement favorable à la création, à la protection, à la gestion et à l'application de la propriété intellectuelle stimulera la participation des pays du CARIFORUM à l'économie mondiale, ainsi que l'innovation et la compétitivité du secteur privé.



Pour plus d'informations, veuillez contacter: CarIPI@euipo.europa.eu

 www.caripi-hub.com

 EUIPcooperation  @EUIPcooperation
 EUIPcooperation  euipcooperation



PROJET DU CARIFORUM SUR LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET L'INNOVATION



Financé par l'Union européenne

CARIFORUM



EUIPO
OFFICE DE L'UNION EUROPÉENNE
POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le CarIPI est un projet du CARIFORUM financé par l'Union européenne (11e Fonds européen de développement) et mis en œuvre par l'Office de la propriété intellectuelle de l'Union européenne (EUIPO)

OBJECTIFS:

Rassemblant les parties prenantes des pays du CARIFORUM, de l'Union européenne et des organisations internationales concernées, les principaux objectifs sont les suivants :

- créer des offices de la propriété intellectuelle plus solides offrant des services modernes de haute qualité aux utilisateurs;
- garantir la disponibilité de mécanismes efficaces d'application des DPI ;
- contribuer au développement d'un secteur privé durable et innovant ;
- faciliter les échanges commerciaux entre l'UE et le CARIFORUM et au sein de la région du CARIFORUM elle-même.

ACTIONS

Quels sont les types d'activités disponibles ?

1. Sensibilisation
2. Renforcement des capacités et formation
3. Études et collecte de données
4. Soutien technique et juridique
5. Partage d'informations

GROUPES CIBLES

- Les offices de la propriété intellectuelle du CARIFORUM
- Les décideurs politiques en charge des DPI et de l'innovation
- Les organes chargés de faire respecter les DPI (pouvoir judiciaire, procureurs, douanes)
- Les professionnels des DPI
- Le secteur des entreprises : micro, petites et moyennes entreprises, producteurs.

DOMAINES PRIORITAIRES

- Marques
- Dessins et modèles
- Indications géographiques
- Variétés végétales
- Respect des DPI

PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations, veuillez contacter : CarIPI@euipo.europa.eu

-  www.caripi-hub.com
-  [EUIPcooperation](#)
-  [@EUIPcooperation](#)
-  [euipcooperation](#)
-  [EUIPcooperation](#)